

# Pourquoi les manifestants iraniens sont-ils islamophobes ?

écrit par Laveritetriomphera | 20 janvier 2018



L'inversion des valeurs est une constante dans les régimes totalitaires. Un haut secrétaire des droits de l'homme qui défend les châtiments corporels et des « gauchistes » qui jugent intolérant de condamner la charia !

## Robert Spencer dans PJ Media : pourquoi les manifestants iraniens sont-ils islamophobes ?

Le 16 janvier 2016 par [Robert Spencer](#).

Critiquer la charia ? Mais quelle bande d'intolérants. Mon dernier article sur [PJ Media](#)

[Un manifestant iranien déclare](#) : « nous devrions vivre sous une république iranienne, et non islamique. L'islam ne peut pas répondre à nos aspirations. ».

[Les manifestants ont scandé](#) : « Nous ne voulons pas d'une république islamique ! ... Religieux, honte à vous, débarrassez le plancher ! ». [Certains ont même rajouté](#) : » Reza Shah, que ton âme soit bénie ! », en se référant à l'ancien Shah d'Iran qui avait sécularisé et essayé d'occidentaliser le pays.

**Nous pouvons nous poser cette question : aux États-Unis, on nous rabâche sans cesse que l'opposition à la charia relève du parti pris et de « l'islamophobie ». Alors comment se fait-il que l'Iran soit rempli d'islamophobes radicaux ?**

**La réponse est simple. C'est parce que les Iraniens vivent sous la charia depuis 1979, que beaucoup la rejettent.**

Julie Lenarz de l' [»Human Security Center](#) [NDT : Human Security Center (HSC) est un groupe de réflexion international, indépendant et à but non lucratif basé à Londres] », a [observé](#) en décembre 2015 : « *Il est surprenant que l'Occident s'allie de plus en plus étroitement à un régime théocratique largement connu pour ses énormes entorses aux droits de l'homme, et son agressivité envers ses voisins. Des hommes sont pendus pour le « crime » d'avoir écrit des poèmes ou pour avoir participé à une manifestation pacifique ou parce qu'ils aiment une personne du même sexe. Des femmes sont lapidées parce qu'elles ont été violées, et la justice iranienne autorise l'exécution de mineurs. Actuellement on compte une moyenne de trois exécutions par pendaisons par jour en Iran, lequel est un État paria sans égard pour la vie humaine. Alors que les sanctions internationales faiblissent, de par leur aveuglement moral lamentable et leur soif du gain, les gouvernements occidentaux sont indifférents à la détresse des Iraniens ordinaires [NDT : sans défense] livrés aux ayatollahs.* » .

La sentence barbare de la lapidation à mort est toujours d'actualité dans la république islamique d'Iran [NDT : et même ailleurs en Afghanistan et en [Arabie Saoudite](#) notamment]. L'affaire [Sakineh Mohammadi Ashtiani](#), a suscité de vives réactions internationales, après qu'elle eut été condamnée en 2006 à être lapidée pour adultère et pour complicité de

meurtre contre son mari. Suite à d'importantes pressions médiatiques, la République islamique d'Iran a finalement gracié et libéré Sakineh Mohammadi Ashtiani en 2014.

Les Iraniens continuent, cependant, à prononcer des condamnations à mort par lapidation : en décembre 2015, une femme connue seulement par ses initiales « A. Kh. », été [condamnée à être lapidée](#) pour complicité de meurtre dans l'assassinat de son mari. ».

[Maryam Nayeb Yazdi](#), militante irano-canadienne des droits de l'homme, a [noté](#) : « **Le nombre d'exécutions en Iran n'a pas diminué** au cours des dernières années, il a augmenté. Bien que la lapidation soit devenue plus rare, cette peine est toujours prononcée par des juges iraniens. La probabilité qu'une condamnation à la lapidation soit exécutée est minime en raison des réactions internationales sur la question. **La condamnation à la lapidation à mort est le plus souvent « commuée » en pendaison.** »

Mohammed-Javad Larijani Secrétaire général du Haut conseil iranien pour les droits de l'Homme, n'est pas particulièrement conciliant avec ceux qui estiment que la lapidation à mort est barbare. [Il a déclaré](#) en avril 2014: « **Nous n'avons pas de problèmes moraux quand il est question de la lapidation à mort ou de n'importe quels autres décrets islamiques.** Personne n'a le droit de sommer un juge d'éviter de prononcer certaines sentences parce que les Nations Unies sont susceptibles de se fâcher. **Nous devons défendre fermement et consciencieusement la peine de mort par lapidation.** » . À ceux qui accusent l'Iran de violer les droits humains des prévenus par le recours à de telles sanctions, Larijani répond : *« Les représailles et la punition sont des valeurs honorables et nécessaires. Elles garantissent les droits individuels et civils dans la société. **Le bourreau ou la personne qui administre la peine est, en fait un défenseur des droits de l'homme.** On ne peut éluder la dimension humaine de l'acte de représailles. »* [NDT : cet entretien avec Mohammed-Javad

Larijani est [instructif](#)].

Compte tenu de ce mode de réflexion, il n'est pas surprenant que d'autres châtiments, courants en Iran, soient tout aussi draconiens. Le Conseil national de la Résistance iranienne ([CNRI](#)) affirme qu'en août 2015, un tribunal iranien a [condamné](#) un homme de 27 ans, connu seulement par son prénom, Hamed, à être aveuglé. Cette sentence a été prononcée après que Hamed eut admis qu'en mars 2011, il avait accidentellement blessé l'œil d'un autre homme. Il a [raconté](#) : « *Il était environ minuit, et je me trouvais à mon domicile quand ma mère m'a appelé pour me dire que mon père avait eu un accident de voiture. Je me suis précipité sur les lieux pour l'aider, mais je n'avais vraiment pas l'intention de blesser quelqu'un aux yeux.* » ...

Telle est la vie dans la République islamique d'Iran depuis 1979. Il n'est donc pas étonnant que le peuple iranien soit beaucoup plus lucide que les gauchistes occidentaux quand il est question de la vie sous la charia.

**Traduit de l'anglais par Lavéritétrionphera.**

Source

:

<https://www.jihadwatch.org/2018/01/robert-spencer-in-pj-media-why-are-the-iranian-protesters-islamophobes>